



# Carte

des  
**Barrières  
 de Dégel**  
 2017/2018  
 sur les Routes  
 Départementales

Source CD80 - Reproduction interdite  
 Edition de juin 2017  
 Ech: 1/200 000 ème

© Copyright - CD80 - Reproduction interdite  
 Carte éditée le 06/01/2018  
 Nom du document: Barje\_2017\_2018\_é.mxd

## RENSEIGNEMENTS

Internet  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)  
[www.info-route80.fr](http://www.info-route80.fr)  
 Conseil Départemental Somme  
 DGA Equipement du Département  
 Direction de l'Entretien  
 des Infrastructures  
 Service Exploitation  
 03 60 03 40 81 / 03 60 03 40 85

Annexe 2 à l'arrêté permanent concernant  
 les barrières de dégel - hiver 2017-2018

- 7.5 t
  - 12 t
  - Libre (en hiver courant)
  - - - - - Limite de zone de pose
- N° de ZONE: 1, 2 ou 3

**Le classement des voies communales  
 est de la compétence des Mairies.**

**NB: Les classements en tonnage peuvent  
 être modifiés si les rigueurs de l'hiver et  
 l'état des chaussées l'exigent.**

## INFRACTIONS AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

**ARTICLE 411-21 DU CODE DE LA ROUTE**  
 Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions  
 portant établissement de barrières de dégel est puni de  
 l'amende prévue pour les contraventions de la  
 cinquième classe.

L'immobilisation du véhicule peut-être prescrite dans les  
 conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3